

**Certificat d'examen de type**  
**n° 01.00.680.008.1 du 10 décembre 2001**

**Instrument de pesage à fonctionnement automatique**  
**doseuse pondérale type MP**  
Classe Ref(1)

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001 387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure et de l'arrêté du 5 août 1998 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : instruments de pesage à fonctionnement automatique doseuses pondérales.

**FABRICANT :**

MULTIPOND WAGETECHNIK GmbH, TRAUNREUTERSTRASSE 2 - 4, D 84478 WALDKRAIBURG (ALLEMAGNE).

**DEMANDEUR :**

Société MULTIPOND, 8 rue du Bois Cerdon, ZI, 94460 VALENTON (FRANCE).

**CARACTÉRISTIQUES :**

L'instrument de pesage à fonctionnement automatique doseuse pondérale type MP ci après dénommé "instrument" est une doseuse à pesées associatives à structure radiale (les unités de pesage sont disposées en cercle sur le pourtour de l'instrument) est destiné au conditionnement de préemballages à quantité nominale constante.

L'instrument est constitué par :

- 1/ un dispositif d'alimentation comprenant un cône vibrant assurant la distribution et la répartition du produit dans les couloirs vibrants acheminant ce produit vers les bennes de ravitaillement ; chaque benne de ravitaillement est située au-dessus d'une benne de pesée dans laquelle elle déverse le produit.  
Selon la version, le nombre de bennes de ravitaillement est compris entre 8 et 32 (les valeurs les plus usuelles sont 10, 14 et 16).
- 2/ De 8 à 32 unités de pesage comprenant chacune :
  - a/ un dispositif récepteur et transmetteur de charge constitué par une benne à fond ouvrant Cette benne sollicite le dispositif équilibreur et transducteur de charge.
  - b/ un dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué par un capteur à jauges de contrainte de type "point d'appui central" type WZ 3 0000 ( $E_{\max} = 3000$  g) ou type WZ 3 0010 ( $E_{\max} = 10000$  g)
  - c/ un dispositif indicateur numérique comportant un écran à plasma permettant d'introduire et de visualiser les paramètres de dosage et d'intervenir sur le cycle de fonctionnement de l'instrument, cet écran assurant également l'affichage des doses délivrées et l'état du système ;

3/ en option 1 ou 2 bennes d'attente peuvent se trouver sous chaque benne de pesage. La dose est alors une combinaison des contenus des bennes d'attente.

4/ Un dispositif d'impression intégré.

L'instrument est équipé des dispositifs fonctionnels suivants :

- dispositif de réglage statique de la pente dont l'accès est protégé par le dispositif de scellement
- dispositif automatique et intermittent d'ajustage interne des unités de pesage ; la durée maximale entre 2 opérations est de 15 minutes
- dispositif de prédétermination de valeurs de doses
- dispositifs de mise à zéro
  - dispositif initial de mise à zéro
  - dispositif permanent ou intermittent de mise à zéro ; la durée maximale entre 2 mises à zéro consécutives est de 10 minutes
- dispositifs de tare :
  - dispositif de prédétermination de tare
- dispositif de contrôle de l'affichage à la mise sous tension
- dispositif de mise en évidence de défaut significatif.

Les caractéristiques métrologiques sont les suivantes :

unités de pesage :

- Portée maximale :  $400 \text{ g} \leq W_{\text{Max}} \leq 2,5 \text{ kg}$
- Portée minimale :  $\text{Min} \geq 10 \text{ d}$
- $d \geq 0,2 \text{ g}$
- $n \leq 2500$

doseuse pondérale complète :

- classe d'exactitude de référence : Ref(1)
- températures limites d'utilisation de fonctionnement : de  $-10^{\circ}\text{C}$  à  $40^{\circ}\text{C}$
- nombre moyen de pesées individuelles par dose : 4
- dose minimale =  $100d$

#### **SCELLEMENTS :**

L'instrument est équipé d'un dispositif de scellement décrit en annexe au présent certificat.

#### **INSCRIPTIONS RÉGLEMENTAIRES :**

La plaque d'identification d'un instrument concerné par le présent certificat comporte les indications suivantes :

- nom du fabricant
- numéro de série et désignation du type de l'instrument
- désignation du ou des produits
- tension de l'alimentation électrique
- fréquence de l'alimentation électrique
- remplissage maximal
- remplissage minimal assigné
- cadence maximale de fonctionnement
- numéro et date du présent certificat
- indication de la classe d'exactitude (X(1))

- valeur de référence pour la classe d'exactitude (Ref(1))
- échelon sous la forme  $d = \dots$
- portée maximale sous la forme  $Max = \dots$
- portée minimale sous la forme  $Min = \dots$
- tare soustractive maximale, sous la forme  $T = \dots$
- domaine de températures

**CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VÉRIFICATION :**

La vérification primitive d'un instrument type MP est effectuée en une phase lieu d'installation.

Outre l'examen de conformité au présent certificat, les essais à réaliser lors de la vérification primitive sont des essais à effectuer selon les paragraphes 5.3.1 et 5.3.2 de la recommandation R 61 de l'OIML, conformément au paragraphe 5.1.2 de cette recommandation, avec les produits prévus et les classes d'exactitude correspondantes dans les conditions normales d'utilisation.

La classe d'exactitude réelle égale à  $X(1)$  doit être déterminée lors de la vérification primitive en fonction des résultats d'essai.

**DÉPÔT DE MODÈLE :**

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie sous la référence DA 13.1434, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'ILE DE FRANCE et chez le demandeur.

**VALIDITÉ :**

Le présent certificat a une validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

**REMARQUE :**

En application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 susvisé, les instruments de pesage à fonctionnement automatique non utilisés à l'occasion des opérations mentionnées à son article 1er ne sont pas soumis à la vérification primitive et à la vérification périodique.

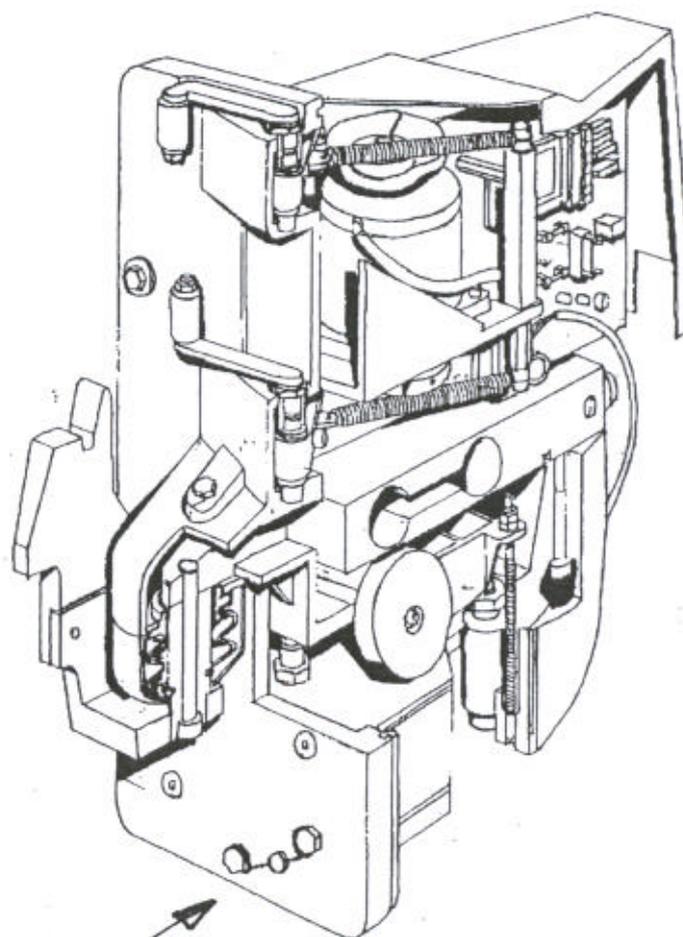
**ANNEXES :**

- Scellement (avec cellule WZ 3-3000 et avec cellule WZ 3-3010)
- Vue d'ensemble
- Vue du boîtier de commande et d'affichage

Pour le secrétaire d'État et par délégation,  
par empêchement du directeur de l'action régionale  
et de la petite et moyenne industrie,  
l'ingénieur général des mines

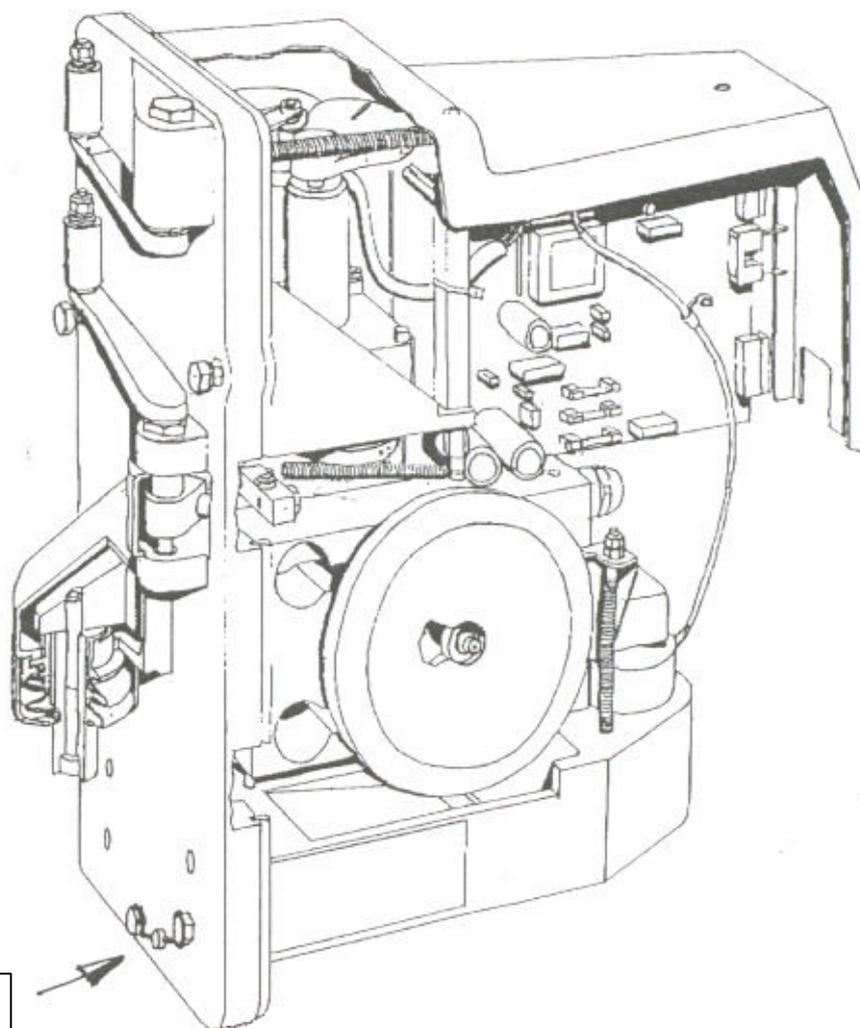
E.TROMBONE

Scellement  
Cas d'un instrument équipé de la cellule type WZ 3-3000



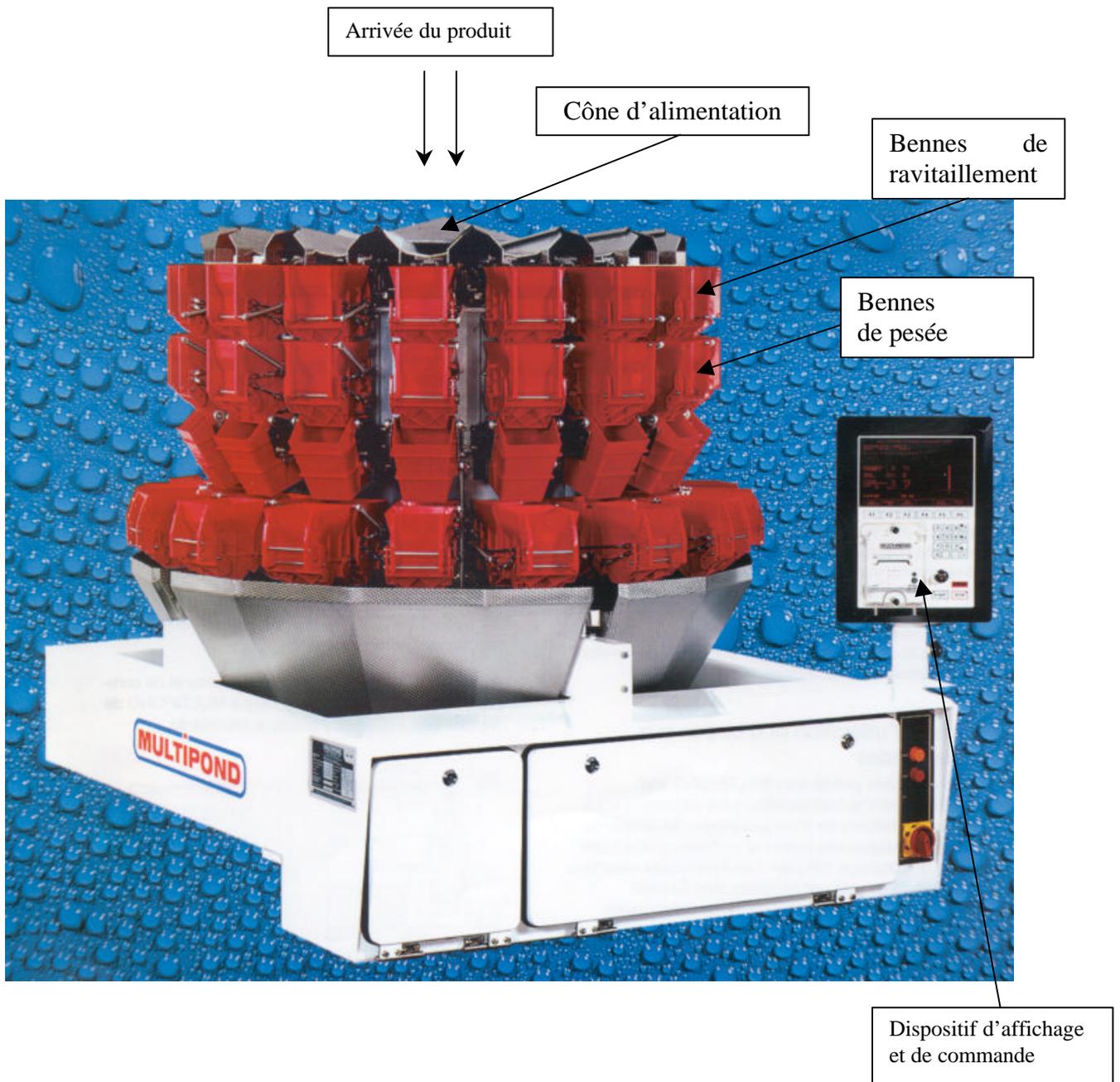
Plomb et fil perlé

Scellement (suite)  
Cas d'un instrument équipé de la cellule type WZ 3-3010



Plomb et fil perlé

## Vue d'ensemble



## Présentation du boîtier de commande et d'affichage

